

# PROGRAMME DE RECYCLAGE FEBREZE®



febreze

## DÉCHETS ACCEPTÉS

1 Les pompes et gâchettes en plastique des vaporisateurs de produits d'entretien ménagers de toutes les marques



2 Les emballages en plastique souple contenant des lingettes nettoyantes de toutes les marques



3 Les gâchettes compatibles avec les recharges Febreze® Zéro % lorsque celles-ci ne sont plus utilisables



4 Les désodorisants pour voiture en plastique (sauf désodorisants électriques) de toutes les marques



5 Les bouchons des produits d'entretien ménagers de toutes les marques



6 Les bouchons en plastique des cartouches de désodorisants de toutes les marques



7 Les recharges Febreze® Zéro %

## Déchets non acceptés :

- Les désodorisants et recharges de désodorisants en verre
- Les bouteilles en plastique contenant des produits d'entretien ménagers
- Les aérosols
- Les bouchons et gâchettes de produits détergents et textiles
- Les bouchons et gâchettes d'eau de Javel ou nettoyants WC
- Les bouchons et gâchettes des produits antiparasitaires (comme par exemple, les sprays pour les mouches ou les insectes)
- Les bouchons et gâchettes de cire pour meubles ou nettoyants vitres
- Les emballages de toutes les autres lingettes (comme par exemple les emballages de lingettes pour bébés, les emballages de lingettes pour le visage et le corps)
- Les désodorisants électriques pour voiture.

*Certains déchets non acceptés dans le programme, comme par exemple le verre, les aérosols, les bouteilles en plastique peuvent être collectés par vos filières de tri traditionnelles. Veuillez vous renseigner auprès d'elles avant de les jeter à la poubelle.*